Avis du CMF

Dans le but de protéger l'épargne investie en valeurs mobilières, produits financiers négociables en bourse et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne, il est porté à la connaissance du public et des intervenants sur le marché que toutes les transactions sur la bourse de Tunis ainsi que l'ensemble des opérations de souscriptions et de rachats portant sur les OPCVM sont suspendues le lundi 17 janvier 2011.

Par ailleurs, et afin de préserver l'intégrité du marché et l'égalité entre les épargnants, le Conseil du Marché Financier prendra, à cet effet, les mesures nécessaires tout en veillant à ce que les intervenants sur le marché puissent reprendre normalement leurs activités. Le Conseil du Marché Financier tiendra le public et les intervenants sur le marché informés au fur et à mesure de l'évolution de la situation.